

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2020

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Odile COQUILLART - Yves GIBERT - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET

Excusés : Suzanne DUBOEUF a donné procuration à Odile COQUILLART - Hervé MICHEL

Un spectateur

Validation du compte rendu du conseil municipal du 22 juillet 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

Approbation du marché voirie communale

En 2020, le programme de réfection des voiries regroupe 5 chemins communaux. Suite à l'appel d'offres, 5 entreprises ont proposé leur prix : SIORAT SAS-Auvergne Rhône Saône, EUROVIA, COLAS, TP LACASSAGNE et EIFFAGE. Après renégociation, leurs devis s'évaluent entre 77 457,36 € et 86 655 € TTC. Le maître d'œuvre, Laurent RICHARD a assisté à l'ouverture des plis, a analysé les offres puis suivra le chantier. Le Département a accordé une subvention de 30 406€. A l'unanimité, le Conseil Municipal choisit l'entreprise COLAS dont voici le détail :

| | HT | TTC |
|---|------------------|------------------|
| VC 17 Chemin de Chassenat 150 ml | 14 728,60 | 17 674,32 |
| VC 23 Chemin du Lavoir 80 ml | 10 680,90 | 12 817,08 |
| VC 33 Chemin de la Serre 230 ml (moitié avec Maringes) | 20 929,50 | 25 115,40 |
| VC 40 Chemin de la Chenevarie 60 ml | 7 034,50 | 8 441,40 |
| VC 49 Impasse de la Verchère 100 ml | 11 174,30 | 13 409,16 |
| DEVIS COLAS TOTAL | 64 547,80 | 77 457,36 |

répartition entre les 2 Communes :

| | | |
|------------------|------------------|------------------|
| MARINGES | 10 464,75 | 12 557,70 |
| VIRIGNEUX | 54 083,05 | 64 899,66 |

Au niveau de la voirie communautaire, les travaux de l'impasse du Paradis à Estaing seront reportés en 2021. La subvention 2020 ne sera pas perdue mais reportée et cumulée avec celle de 2021.

Cimetière

Dans le nouveau cimetière, plusieurs concessions doubles ont été vendues récemment et il en reste une seule sur la 1^{ère} rangée. Il devient nécessaire de créer de nouveaux emplacements doubles, ils porteront les n° 242 à 257. Des emplacements simples restent encore disponibles et des nouveaux auront les n° 258 à 265. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création de concessions au cimetière et la modification du plan.

Les tarifs en vigueur sont pour l'ancien cimetière, concession de 30 ans, à 129 € le m², soit 258 € pour 2 m² et au nouveau cimetière, concession de 15 ans, à 81 € le m², soit 202,50 € pour les 2,5m². L'acheteur doit avoir un lien avec la Commune : habitant ou natif ou payant un impôt à Virigneux.

Un ossuaire sera à prévoir, probablement à l'endroit d'une concession dont la famille ne souhaite pas renouveler la concession trentenaire expirée.

L'espace cinéraire, destiné à l'accueil des cendres suite à crémation, est obligatoire dans les communes de plus de 2000 habitants, mais des devis seront demandés.

CCAS

Les 5 conseillers municipaux avaient été désignés. Pour les membres extérieurs, il reste à en trouver encore 4 pour permettre de constituer le centre communal d'action sociale.

Bibliothèque

Les 4 bénévoles assurent 8 permanences par mois et recrutent de nouveaux bénévoles. La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 18h et le samedi matin. Depuis l'adhésion au réseau de la Communauté de Communes, un large choix et varié est à votre disposition avec 1000 livres. Une convention de partenariat est à signer entre la Communauté de Communes et la Commune du 1^{er} janvier 2020 au 11 juin 2021. La compétence Lecture publique relève des communes et la CCMDL intervient pour permettre la mutualisation des moyens avec un logiciel commun (et donc un catalogue commun) et l'embauche d'un coordinateur. Le cout prévisionnel, pour la Commune, sera de 368,19 € en 2020 et 180,80 € pour 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette convention de partenariat.

QUESTIONS DIVERSES :

| | |
|--------------------------|--|
| Monsieur le Maire | <ul style="list-style-type: none">* propose aux élus une visite des bâtiments communaux le samedi 3 octobre à partir de 13h45.* informe que prochainement, sera installé sur le parking de la grande salle, un container pour le dépôt de textiles, récupérés ensuite par la Ressourcerie de Chazelles.* indique, que pendant la période COVID, la petite salle sera réservée exclusivement à la cantine : les associations ne l'utiliseront pas mais feront leurs activités dans la grande salle.* fait part de plusieurs invitations : du Député, du Sénateur. Les élus départementaux sont venus présenter les aides prévues pour les Communes.* annonce la dissolution de l'association VIVACYR gérant le transport des élèves vers les écoles de Feurs. Dorénavant, les familles se connecteront sur le site du Département.* présente un devis de 1227 € TTC d'Anthony Blanchon pour solutionner les infiltrations à l'église en vidant les chenaux. La location d'une nacelle est nécessaire, vu la hauteur du clocher à plus de 26 m de haut.* s'interroge sur le besoin de panneau d'affichage destiné aux associations.* informe que le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Un agent recenseur sera à trouver. Odile COQUILLART est nommée coordonnateur des opérations de recensement.* explique que le SIEL a posé à l'école ce jour, un boîtier pour 15 jours mesurant le CO² pour le suivi de la qualité de l'air. Le SIEL a remis un bilan énergétique sur les bâtiments communaux, faisant ressortir une évolution de la consommation à la baisse alors que le cout en Euros est stable. La comparaison avec d'autres communes montre une consommation faible.* informe d'une invitation d'une journée éco-quartier, le 13 octobre à St Chamond, sur le thème « l'humain dans la ville »* fait savoir qu'il a été désigné, par la CCMDL, représentant au syndicat de rivières SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loise et la Toranche) à Feurs. Il a été élu au bureau lors de l'élection du nouveau Président.* informe que le Directeur Départemental des Finances Publiques a désigné les commissaires de la CCID, commission communale des impôts directs. Les titulaires sont : CHARVOLIN Christine, DUVIGNAU Ghislaine, MERLE Agnès, MURE Estelle, PUPIER André, VERNAY Michel et les suppléants : BASTIDE Patrick, BLANCHON Michel, CHALLET Hervé, NOVAT Delphine, ROCHAND Corinne, SOLEYMIEUX Gérard.* informe que le lave-vaisselle de la cantine nécessite d'être remplacé : le devis de l'entreprise Patay s'élève à 2152,55 € HT et celui de VDF à 2244,24 € HT. C'est ce dernier qui est retenu avec un trépied en inox alors que celui de l'autre modèle est métallique.* mentionne qu'au stade de Maringes, les travaux pour la liaison avec l'hélicoptère des secours sont finis et le branchement est opérationnel.* présente le contrat annuel de dépannage informatique de l'école et la mairie pour 412,32 pour 5 heures. Les heures non utilisées sont reportées l'année suivante.* fait part d'un dépôt de plainte en gendarmerie, pour usage de faux, au sujet d'un permis de construire à They. Ce dossier déposé en 2019 avait été refusé, pour absence de signature d'architecte. Puis redéposé en janvier 2020 avec la signature d'un architecte. Mais il s'avère que l'architecte indiqué s'est fait usurper son identité.* fait part des demandes d'urbanisme : permis de construire et déclarations de travaux.* annonce son absence au conseil communautaire du 22/9 car il suivra avec Ghislaine DUVIGNAU une formation à la Préfecture sur le financement des communes. Mais Agnès MERLE le remplacera à la CCMDL. |
|--------------------------|--|

| | |
|---------------------------|---|
| Agnès MERLE | <i>* précise que la commission école a rencontré le traiteur en juillet pour améliorer la communication et échanger sur les désagréments de certains repas pendant le COVID. Les menus sont visibles sur facebook. Le traiteur est obligé de servir un menu végétarien chaque semaine. Pour l'effectif, il consultera directement le logiciel de réservations et les parents pourront s'inscrire jusqu'au jeudi minuit.</i> |
| Ghislaine DUVIGNAU | <i>* relate le jury du fleurissement du 10/9 composé d'un horticulteur et de 2 représentants de Communes. Ils ont fait remarquer à plusieurs reprises que le village est propre et bien entretenu. Ils conseillent d'enlever les arbustes du monument aux morts.</i> |
| Huguette NALIN | <i>* s'interroge sur les décisions à prendre à la commission des 4 cantons.</i> |
| Frédéric RAMBOUR | <i>* donne le compte rendu de la réunion du SIMACOISE et SPANC.</i> |
| Odile COQUILLART | <i>* donne le compte rendu de la commission transition écologique.</i> |
| Murielle ROMAGNY | <i>* demande la manière d'attribution du n° de rue dans l'adressage. Ghislaine répond que la Poste a mesuré depuis le début de l'intersection jusqu'à la propriété.</i> |
| David LAVAL | <i>* donne le compte rendu du SIEL et SIEMLY. Il précise qu'il est interdit de se brancher sur les bornes incendie et une borne de puisage, installée à St Martin Lestra, est à disposition des entreprises moyennant une carte d'abonnement.</i> |
| Plusieurs élus | <i>* ont assisté à l'assemblée générale de l'AFR qui manque de bénévoles pour assurer les nombreuses activités.</i> |

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 14 octobre 2020 à 20H30

Jean-Christophe FARJON, Maire.

